



CHAMPIONNAT SUISSE 5 KM

Bellinzona | 2026

5 KM CHAMPIONNAT SUISSE

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de la manifestation	9 mai 2026
Type d'événement	Championnat suisse
Système de points	Système de points AQUA 2026
Conditions de participation	conformément au règlement 3.8 : Championnats suisses « Long Distance »
Licences	Tous les participants doivent être titulaires d'une licence annuelle valide de Swiss Aquatics à la date limite d'inscription et acceptent ainsi le statut antidopage (y compris les dispositions d'exécution) de Swiss Olympic.
Règlements	Les règlements de la Fédération suisse de natation (SSCHV, Swiss Aquatics) s'appliquent, en particulier : Règlement 3.1 : Règlement des compétitions de natation Règlement 3.8 : Championnats suisses « longue distance » Règlement 7.3.1 : Règlement WORLD AQUATICS pour la natation de compétition

Dates limites importantes

Période de qualification : du 01.03.2024 au 27.04.2026
Date limite d'inscription : lundi 27.04.2026, 23h59
Date limite d'inscription tardive : lundi 04.05.2026, 23h59

2. ORGANISATION

Organisateur	Swiss Aquatics Swimming ; Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen
Personne de contact organisateur	Joël Jossi, Administration Swimming swimming@swiss-aquatics.ch , 031 552 24 00
Site web de l'organisateur	Championnat suisse 5 km - Swiss Aquatics
Délégué Swiss Aquatics	Andreas Herty, andreas.herty@plo-natation.ch
Arbitre (chef)	Laura Sottile

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS





3. ORGANISATEUR ET LIEU DE LA MANIFESTATION

Organisateur	Turrita Nuoto
Personne de contact organisateur	Luca Ferrari 079 714 69 76, castello@turritanuoto.ch
Site web de l'organisateur	www.turritanuoto.ch
Prix des billets	À déterminer
Restauration/boutiques	À déterminer
Site de compétition	Piscine publique municipale, Via Mirasole, 6500 Bellinzona
Homologation	A
Bassin de compétition	8 couloirs de 50 m de long et 2,50 m de large, d'une profondeur minimale de 2,00 m et d'une température de l'eau d'environ 26 °C
Bassin d'entraînement	6 couloirs dans le bassin de plongeon de 15 m x 15 m, température de l'eau d'environ 26 °C
Système de chronométrage	Chronométrage semi-automatique (automatique pour les courses principales, Omega Ares 21)
Plaques d'arrivée	Côté arrivée
Bloc de départ	Bloc de départ avec cale disponible
Traitement des données	SPLASH Meet Manager ; avec transfert de données Lenex
Calendrier, inscriptions et résultats	https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/swimrankings-swimstats/

5. CATÉGORIES D'ÂGE

Les catégories d'âge suivantes sont représentées au championnat suisse du 5 km :

Jeunes C	14 – 15 ans
Jeunes B	16 – 17 ans
Catégorie générale	14 à 99 ans

6. PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Adresse d'inscription	Swiss Aquatics, Administration Swimming Lindenpark, Lindenhofstrasse 1, 3048 Worblaufen swimming@swiss-aquatics.ch , +41 31 552 24 00
Date limite d'inscription	Lundi 27 avril 2026, 23h59
Date limite d'inscription tardive	Lundi 4 mai 2026, 23h59
Inscription en ligne	impossible
Inscription via Lenex	Envoyer le fichier Lenex avec la mention « 5KSM2026-abréviation du club » à swimming@swiss-aquatics.ch

6.1 CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Le fichier Lenex, la liste récapitulative des inscriptions reçues et les résultats en direct sont officiellement disponibles sur Swimrankings.

Aucune confirmation d'inscription séparée ne sera envoyée. Les clubs vérifient les inscriptions enregistrées après la date limite d'inscription dans Swimrankings sous la compétition correspondante.

6.2 CORRECTIONS

Les corrections des inscriptions peuvent être soumises **jusqu'à la date limite d'inscription tardive** via swimming@swiss-aquatics.ch.

Les modifications **après la date limite d'inscription tardive** doivent être envoyées au délégué Swiss Aquatics (andreas.herty@plo-natation.ch) et à l'organisateur (castello@turritanuoto.ch).

6.3 ATTRIBUTION DES COURSES

Pour l'attribution des couloirs de départ, les meilleurs temps figurant dans les classements Swiss Aquatics sur 50 m font foi. Ceux-ci sont automatiquement repris dans la liste des inscriptions reçues après la saisie des inscriptions. Il n'est pas nécessaire que le club inscripteur communique les temps d'inscription.

6.4 TEMPS D'INSCRIPTION

Seuls les temps d'inscription enregistrés entre le **1er mars 2024** et le **27 avril 2026** seront pris en compte.

6.5 ADAPTATION ULTÉRIEURE DES TEMPS D'INSCRIPTION

Lors des compétitions classées par temps, les clubs sont tenus d'ajuster le temps d'inscription si, en raison de la forme actuelle du nageur ou de la nageuse et/ou de la composition du relais, le temps attendu lors de la compétition est inférieur au temps d'inscription.

Les temps manquants, les temps meilleurs que ceux figurant dans les classements et les cas particuliers doivent être signalés à Swiss Aquatics par le club participant avant la date limite d'inscription tardive et être

accompagnés des classements. Swiss Aquatics veille ensuite à l'intégration des temps concernés dans les classements.

6.6 CAS PARTICULIERS

Les demandes concernant la compétition (par exemple, les temps d'inscription, le calendrier, etc.) doivent être adressées au délégué avant 19h00 la veille de la compétition correspondante.

Les demandes d'ordre organisationnel (p. ex. repas, installations, spectateurs, etc.) doivent être adressées directement à l'organisateur.

7. LIMITES, FRAIS D'INSCRIPTION, INSCRIPTIONS TARDIVES, FRAIS DE PÉNALITÉ

Limites	1 h 10 minutes ; S'il reste des places disponibles, le délégué de Swiss Aquatics peut autoriser une participation même si aucun temps limite n'a été atteint dans le délai imparti, conformément au règlement 3.8 « Long Distance » Championnats suisses (LD-SW).
Frais d'inscription	CHF 25.--
Frais d'inscription pour les inscriptions tardives	CHF 75.--
Frais de pénalité	Les nageuses et nageurs inscrits sur la liste définitive qui ne prennent pas le départ doivent s'acquitter d'une pénalité de CHF 75.--

8. PROGRAMME (HORAIRE, Y COMPRIS LES LIMITES)

8.2 RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE

Le stand d'information de l'organisateur sera ouvert le samedi 9 mai 2026 à partir de 11h30.

Samedi 9 mai 2026 Après-midi

à partir de 11h30	Stand d'information de l'organisateur ouvert	
À partir de 11h30	Le bassin est prêt pour la mise à l'eau	
12h	Dernier délai pour les désinscriptions (stand d'information de l'organisateur)	
12h15	Liste définitive des participants disponible au stand d'information.	
12h45	Fin de l'échauffement, entrée des juges	
13h	Début des compétitions	
Heure	Course	Sexe
~ 13h00	Course 4 ou idéalement 5	Hommes / Femmes mixtes
~ 14h10	Course 4, s'il y a une course 5 <i>S'il y a une course 5, les heures de départ des courses suivantes 3 à 1 sont reportées (heures indiquées entre parenthèses)</i>	Hommes / Femmes mixtes
~14h10 <i>(éventuellement 15h20)</i>	Course 3	Hommes / Femmes mixtes
~ 15h20 <i>(éventuellement 16h30)</i>	Course 2	Course principale femmes
~ 16h30 <i>(éventuellement 17h40)</i>	Course 1	Course principale hommes
~ 16h30 <i>(éventuellement 17h40)</i>	Remise des prix (pendant la course 1 des hommes)	Femmes
~ 17h45 <i>(éventuellement 19h00)</i>	Remise des prix	Hommes

9. RÉCOMPENSES ET REMISES DES PRIX

Titre	Conformément au règlement 3.8
Médailles	Conformément au règlement 3.8 Pour les nageurs classés aux 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e places : or, argent et bronze, dans les catégories Youth C, Youth B et catégorie générale.
Cérémonies de remise des prix	Les clubs sont responsables de veiller à ce que leurs nageurs se présentent à l'heure et dans une tenue correcte (T-shirt, pantalon et chaussures) à la cérémonie de remise des médailles (conformément au règlement 3.1, art. 7.10).

10. FACTURE

Après le championnat, Swiss Aquatics envoie à chaque club participant une facture avec les montants à payer pour :

- les inscriptions et les inscriptions tardives ;
- les pénalités pour non-respect des temps limites et non-présentation au départ ;
- tous autres montants dus.

11. AUTRES DISPOSITIONS

11.1 ASSURANCE

L'assurance est à la charge de chaque participant. La SSCHV et l'organisateur du championnat n'offrent aucune couverture d'assurance en cas d'accident, de maladie, de vol ou de responsabilité civile et déclinent toute responsabilité.

11.2 OBLIGATION DES CLUBS

En s'inscrivant, les clubs s'engagent à veiller à ce que leurs nageurs se présentent à l'heure et en tenue correcte à la cérémonie de remise des prix (conformément au règlement des compétitions de natation 3.1, art. 7.10) et à ce que tous les membres de l'équipe portent exclusivement des chaussures propres à semelles claires dans la piscine couverte.

11.3 PHOTOGRAPHES

Les interventions des photographes doivent être préalablement approuvées par le délégué de Swiss Aquatics. Les demandes éventuelles doivent être envoyées par e-mail à swimming@swiss-aquatics.ch avant le début du championnat suisse.

11.4 MODIFICATIONS/REFUS

Nous attirons votre attention sur le fait que des modifications du calendrier et des conditions d'admission peuvent intervenir jusqu'à la réunion des chefs d'équipe. Par conséquent, les inscriptions peuvent être refusées jusqu'au début de la manifestation.

Nous attirons également votre attention sur le fait que des modifications de dernière minute peuvent être apportées au calendrier et au programme en raison des conditions météorologiques. Les modifications liées aux conditions météorologiques seront communiquées sur place.

Ni l'organisateur Swiss Aquatics Swimming ni le promoteur ne peuvent être tenus responsables des frais d'annulation et/ou des frais supplémentaires liés au voyage, à l'hébergement et à la restauration.

Swiss Aquatics, 05.02.2026

Rolf Ingold

Responsable des compétitions

Administration natation